



**DISCOURS
DE L'HONORABLE DEPUTE ISIDORE MVOUBA,
PRESIDENT ELU DE L'ASSEMBLEE NATIONALE
A L'OCCASION
DE LA CEREMONIE DE CLÔTURE DE LA
SESSION INAUGURALE
DE LA 15^{ème} LEGISLATURE**

Brazzaville, le 30 août 2022

Monsieur le Ministre du contrôle d'Etat, de la qualité du service public et de la lutte contre les anti valeurs dans l'administration publique représentant Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre des affaires foncières, du Domaine public chargé des relations avec le Parlement ;

Honorables membres du Bureau ;

Honorables présidents des groupes parlementaires ;

Honorables présidents et présidente des commissions permanentes ;

Honorables députés, chers collègues ;

Mesdames et Messieurs ;

Chers Amis ;

A vos marques. Prêts. Partez : telle est la charge symbolique portée par la présente session inaugurale qui s'achève ce jour.

Comme des athlètes, les députés que nous sommes, étions toutes et tous, dans notre diversité, réunis sur les starting-blocks, le tracé à suivre étant désormais connu et balisé, le signal de départ étant maintenant donné.

Nous savons maintenant que faire et comment le faire.

L'élection du Bureau de l'Assemblée nationale le 16 août 2022, suivie de la mise en place des groupes parlementaires, des commissions permanentes, des unions interparlementaires confirme le début effectif de la 15^{ème} législature.

Les groupes parlementaires ont vocation à canaliser de manière vertueuse les actions des députés dans l'intérêt bien compris de la Chambre et du peuple souverain qui les a mandatés.

Les commissions permanentes sont, à n'en point douter, des laboratoires d'analyse, d'expertise et de prospection sur tous les secteurs de la vie nationale.

C'est le moment de saluer la prestation de qualité des deux commissions ad hoc en charge de la réécriture des règlements intérieur et financier de l'Assemblée nationale.

Des innovations majeures ont été intégrées dans ces deux textes fondamentaux dans le but de renforcer la gouvernance institutionnelle de notre chambre.

En outre, il a été inscrit sur le marbre du règlement intérieur des retenues sur la prime de session de celles et ceux des députés qui brilleront par une absence notoire lors des séances plénières et des travaux en commission.

Le travail entrepris par les honorables députés sur les réformes ne devrait pas s'arrêter là, bien sûr.

Ce travail est appelé à se poursuivre au sein de toutes les composantes de notre chambre.

J'entends, par-là, la mise en place d'un comité de rédaction chargé d'apporter les réformes structurantes aux différents textes régissant le Secrétariat général de l'Assemblée nationale. L'Honorable Premier Secrétaire doit s'atteler à cette tâche de manière urgente.

De plus, je note que la 15^{ème} Législature vient de consacrer la mise en place de trois groupes parlementaires, celui du Parti Congolais du Travail et de ses alliés, celui de l'Union Pan Africaine de la Démocratie Sociale et, enfin celui de l'Union Des Démocrates Humanistes YUKI.

Cet état de fait illustre de façon éloquente que la démocratie représentative est sur les bons rails dans notre pays.

En cela, j'ai une pensée toute particulière pour Son Excellence Monsieur Denis SASSOU-N'GUESSO, grand forgeron et ouvrier de première heure du renouveau démocratique dans notre cher et beau pays le Congo.

Le Président souhaite voir à l'Assemblée nationale des sessions de qualité et des échanges constructifs à la dimension des enjeux et des défis portés par les affaires soumises à la sagacité des députés.

Monsieur le Ministre ;

Honorables députés et chers collègues ;

Mesdames et Messieurs ;

Chers Amis ;

Au cours de ces cinq années de mandature, nous écrirons ensemble, en tout cas je l'appelle de tous mes vœux, un nouveau chapitre du progrès de la démocratie qui va enrichir les 62 ans de l'Histoire de la République du Congo « en marche vers le développement. »

Le penseur affirmait, je cite « Pour que la loi du progrès existât, il faudrait que chacun voulût la créer », fin de citation.

En effet, dans le progrès humain, la part essentielle est à la force vive, c'est-à-dire au capital humain.

Honorables Députés, chers collègues,

La vague de renouveau à la chambre basse du Parlement nécessite de rappeler une fois encore à la conscience collective, l'exhortation combien enrichissante de Son Excellence Monsieur le Président de la République, quand il place au centre du débat politique la question de l'éthique de l'acteur politique qui se doit d'allier à son action, patriotisme, dynamisme et engagement.

Légiférer et contrôler l'action du Gouvernement afin que le progrès social, économique et technique favorise la réalisation du Plan National de Développement 2022-2026, voie royale de l'amélioration du niveau de vie de nos populations.

Monsieur le Ministre ;

Honorables députés, et Chers collègues ;

Mesdames et Messieurs ;

Je tiens à rappeler que l'Assemblée nationale est appelée à mener des actions de coopération auprès des parlements des autres pays du monde.

Je sais compter sur le savoir-faire des unions interparlementaires et des groupes d'amitié pour redynamiser cette coopération au travers des visites d'étude, des séminaires, d'ateliers d'échanges d'expériences et autres rendez-vous du donner et du recevoir.

C'est pour cela que j'enjoins l'Honorable Premier Questeur à œuvrer sans relâche pour l'apurement échelonné des cotisations auprès des unions et alliances interparlementaires.

Les propositions urgentes de l'Honorable Deuxième Secrétaire sont attendues pour l'opérationnalisation de La Chaîne Parlementaire.

De même, nous ne cesserons de remercier le Président de la République pour le Palais du Parlement qui nous offre d'excellentes conditions de travail.

Il revient à l'Honorable Deuxième Questeur, en sa qualité de gardien, j'allais dire gardienne de notre patrimoine, de veiller à la qualité et au lustre de ce joyau, mais aussi à toutes les questions liées au matériel.

Il ne nous reste plus qu'à mettre au centre de notre action le développement de notre pays et la construction sans relâche de notre République en proie aux importations massives de denrées alimentaires.

Aussi, ai-je l'obligation, avant de terminer mon propos, de vous rappeler cette instruction du Président Denis SASSOU-N'GUESSO lors de la création du Réseau des Alliances Parlementaires d'Afrique Centrale sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle, à savoir « Un parlementaire, Un champ ».

C'est sur ces mots que je déclare clos les travaux de la session inaugurale de la 15^{ème} législature.

Vive l'Assemblée Nationale !

Vive la République unie et solidaire !

Je vous remercie.

Hymne national